



RAPPORT

Conseil Consultatif Régional pour les Eaux Occidentales Septentrionales

Groupe de travail 2 (GT2) Ouest de l'Irlande et mer Celtique

**Mercredi 30 janvier 2013
CNPMEM Paris
16h00-18h00**

**Président: Jesús Lourido
Rapporteur: Paul Trebilcock**

1. Accueil

La réunion a été ouverte et le président a accueilli les participants et a proposé un *tour de table pour se présenter*.

- Excuses

Des excuses ont été reçues de Conor Nolan, Mike Park et Alan Coghill.

- Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour qui avait été fait circuler précédemment a été adopté sans modification.

- Adoption du procès verbal de la dernière réunion

Le procès-verbal de la réunion qui a eu lieu à Dublin le 4 juillet 2012 a été approuvé comme étant conforme et correct.



2. Vue d'ensemble de l'échange de correspondance du 4^{ème} trimestre de 2012

2.1. Possibilités de pêche pour 2013

Un certain nombre d'interventions des membres ont soulevé certaines préoccupations concernant la réduction de 15% du TAC de 2013 pour l'aiglefin VIIb-k. A terme, cette décision qui a été prise par le conseil en décembre 2012, sous la pression malavisée de la Commission, aura pour résultat une augmentation des rejets et aucune réduction de la mortalité par pêche ni aucun autre avantage pour le stock concerné ou l'activité économique des flottilles concernées.

ACTION: Le CCREOS va écrire en urgence à la Commission pour demander une révision en cours d'année du TAC pour l'aiglefin VIIb-k. Le point essentiel étant que sans révision, les rejets vont augmenter inutilement. Les recommandations des instituts scientifiques des états membres seront sollicitées et incorporées à la justification d'une telle révision.

2.2. Marquage des engins et identification des engins fixes : chaluts à perche

La réponse de la Commission à ce sujet demeure insatisfaisante. Le service des experts des engins de la Commission semble démontrer un manque total de connaissances pratiques ou de désir d'écouter les pêcheurs en exercice.

ACTION: Le CCREOS va écrire à la Commission pour exprimer son manque de satisfaction face à cette réponse. Encore une fois, la réponse doit inclure l'expérience réelle des pêcheurs et les questions d'ordre pratique associées à la réglementation en vigueur. Des représentants espagnols et français de la flottille aux filets maillants fourniront des études de cas spécifiques.

2.3. Mesures de gestion pour la langoustine en zone VII

Il a été décidé que ce sujet serait débattu au point 4.

2.4. Interprétation des règlements relatifs aux MTC : 517/2008 et 494/2002

Encore une fois, les membres ont exprimé certaines préoccupations concernant l'interprétation de ces règlements. Il a été jugé extrêmement important que la Commission comprenne entièrement les implications pratiques concernant l'interprétation de ces règlements. Il a été convenu que des exemples réels et des illustrations des difficultés pratiques sont nécessaires et que les membres du GT2 fourniraient ces informations.

ACTION: Des membres espagnols du GT2 (Hugo González, Jesús Lourido et Juan Carlos Corrás) vont rédiger un courrier soulevant les problèmes qui préoccupent l'industrie de la pêche. Le courrier inclura des exemples réels et/ou des réalités spécifiques d'ordre pratique qui illustrent les



préoccupations soulevées. Ce courrier sera révisé par le comité exécutif du CCREOS et envoyé ensuite à la Commission par le CCREOS.

3. Plan de gestion pluriannuel pour la pêche démersale mixte en mer Celtique

3.1. Mise à jour sur l'appel d'offres de la CE pour une étude sur un outil d'aide à la décision visant à évaluer les options de gestion pour la mer Celtique

Le secrétariat du CCREOS a présenté un bref résumé de cette procédure. Il a été souligné que cet appel d'offres a été lancé et qu'il peut désormais être consulté sur le site web de la DG MARE sous LOT1. Un financement à hauteur de 500 000 euros est disponible avec une échelle de projet de 24 mois.

Le GT2 a estimé qu'il s'agit d'une bonne nouvelle, cependant l'échelle paraît trop longue pour que les conclusions soient du meilleur usage. Il a également semblé important que le CCREOS encourage la participation des instituts scientifiques nationaux des états membres ainsi que la participation du CCREOS lui-même.

ACTION: Le CCREOS va écrire à la Commission et demander que des échéances spécifiques et définies dans le temps avec des éléments à livrer précis soient intégrées à cet appel d'offres car le délai global de 24 mois à compter du point de réception était estimé trop long.

3.2. Mesures d'urgence de la Commission sur la sélectivité des engins

Les membres du GT2 ont noté la déclaration du Conseil contenue dans le règlement TAC & Quota pour 2013, que l'évaluation des mesures techniques mises en œuvre en 2012 en VIIfg soit effectuée et le cas échéant que d'autres mesures soient mises au point et mises en œuvre.

3.3. Plan de travail du groupe de discussion pour la mer Celtique (GDMC) pour 2013

Le président du GDMC a indiqué que le travail serait concentré sur les questions soulevées par la déclaration du conseil qui précède. Le travail continuera également sur le développement d'un plan de gestion pour la pêche démersale mixte.



4. Gestion de la langoustine en zone VII

4.1. Révision du calendrier de la recommandation scientifique pour la langoustine en zone VII

Les représentants irlandais et britanniques ont produit une déclaration de position sur une révision du calendrier des recommandations pour la langoustine en zone VII. Ceci a reçu le soutien total du GT2.

ACTION: Le CCREOS va écrire en urgence à la Commission/ au CIEM pour demander la révision du calendrier des recommandations scientifiques en fonction de la déclaration de position fournie par les représentants irlandais et britanniques.

4.2. Plan de travail pour 2013 : Recommandation du CCR pour Porcupine (FU 16)

Le CCREOS a soumis un document en soutien au document de position de l'AEOP relatif à la gestion de la langoustine à la fin de 2012. Malgré cela, il demeurait un élément de « conditions particulières » relatives au TAC qui peut être pris en FU16 ainsi que la fermeture saisonnière réduite dans le temps de la zone.

Des représentants irlandais et britanniques ont encore une fois présenté à ce sujet un document de position qui a reçu le soutien des membres du GT2.

ACTION: Le CCREOS va revoir les prochaines recommandations du CSTEP sur le régime de gestion et les conclusions du benchmark CIEM (WKNEPH) en février 2013. Sous réserve de cette révision, le CCREOS va demander le retrait des conditions particulières ainsi qu'une augmentation du TAC.

5. Merlu du nord, lotte et cardine : une approche combinée?

Plusieurs membres du GT2 ont soulevé un certain nombre de graves préoccupations eu égard aux questions relatives à la pertinence de l'évaluation et à la qualité des données pour ces trois stocks importants. Il a été convenu que cette situation ne peut pas perdurer et qu'une réunion de groupe de discussion doit être organisée pour examiner ces questions plus en détail.

ACTION: Le CCREOS va mettre en place un groupe de discussion pour examiner les problèmes spécifiques à ces trois stocks au cours du premier semestre de 2013. Des experts scientifiques pertinents seront invités. Le groupe de discussion examinera en particulier le merlu du nord, la lotte dans les zones VI et VII et la cardine en zone VII. Des considérations relatives à la pêche mixte seront examinées en détail également car le CIEM a démarré un travail dans ce sens.



6. Rapport sur l'avancée des travaux avec le CIEM sur les stocks dont les données sont limités

Barrie Deas a présenté une mise à jour des progrès faits à ce sujet. Un certain nombre de rapports peuvent être consultés sur le site web du CCREOS à titre d'information.

Víctor Badiola a invité à réfléchir sur le rôle des CCRs dans ce domaine, car il est de la responsabilité de la Commission Européenne et des Etats Membres de se conformer à l'obligation légale de la compilation, du traitement et de l'utilisation de ces données. Le coordonnateur de données (M. Deas) et les membres du GT2 ont pris note de cette observation, qui sera tenue en considération à l'heure de définir des tâches dans de futures actions du CCR EOS dans ce domaine.

Il a également été convenu que le secrétariat du CCREOS demande au CIEM la permission de faire circuler les documents présentés au MIRAC 2013 relatifs au contexte des recommandations, aux valeurs de RMD, à l'approche pêche mixte/ multi spécifique et l'examen de la fréquence des évaluations.

ACTION: Sous réserve du consentement du CIEM, le secrétariat du CCREOS fera circuler les documents présentés au MIRAC 2013.

7. Augmentation des coûts associés à l'utilisation du livre de bord électronique

Juan Carlos Corrás a présenté ce sujet. M. Corrás et d'autres membres du GT2 ont exprimé certaines préoccupations relatives aux coûts associés à l'utilisation des livres de bord électroniques à bord des navires partout en Europe. La transmission des données, les contrats de maintenance et autres coûts d'exploitation ont été soulignés comme de nouvelles charges économiques importantes pour les navires. En outre, il a été rapporté que certains états membres estiment qu'une situation de monopole est en train de voir le jour. Cela semble être en termes de contrats de fournisseur unique ce qui à son tour pose la question des politiques de fixation des prix/situations de monopole.

ACTION: Juan Carlos Corrás a accepté de rédiger un courrier provisoire pour la Commission au nom du CCREOS évoquant les questions soulevées ci-dessus. Ceci va inclure la possibilité de coûts de transmission des données et de coûts de communication par satellite maximum pour les navires de pêche en Europe lorsque ces communications dérivent des règlements de contrôle. Ceci a pour objectif d'assurer des conditions équitables entre les flottilles nationales et de réduire le fardeau économique des coûts associés à l'utilisation des livres de bord électroniques.



8. Résumé par le président des actions et recommandations qu'il a été convenu de soumettre à l'adoption du comité exécutif

POSSIBILITES DE PECHE POUR 2013

- Le CCREOS va écrire en urgence à la Commission pour demander une révision en cours d'année du TAC pour l'aiglefin VIIb-k. Le point essentiel étant que sans révision, les rejets vont augmenter inutilement. Les recommandations des instituts scientifiques des états membres seront sollicitées et incorporées à la justification d'une telle révision.

MARQUAGE ET IDENTIFICATION DES ENGINS

- Le CCREOS va écrire à la Commission pour exprimer son manque de satisfaction face à cette réponse. Encore une fois, la réponse doit inclure l'expérience réelle des pêcheurs et les questions d'ordre pratique associées à la réglementation en vigueur. Des représentants espagnols et français de la flottille aux filets maillants fourniront des études de cas.

INTERPRETATION DES REGLEMENTS CE SUR MESURES TECHNIQUES : 517/2008 ET 494/2002

- Des membres espagnols du GT2 (Hugo González, Jesús Lourido et Juan Carlos Corrás) vont rédiger un courrier soulevant les problèmes qui préoccupent l'industrie de la pêche. Le courrier inclura des exemples réels et/ou des réalités spécifiques d'ordre pratique qui illustrent les préoccupations soulevées. Ce courrier sera révisé par le comité exécutif du CCREOS et envoyé ensuite à la Commission par le CCREOS

PLAN DE GESTION PLURIANNUEL POUR LA MER CELTIQUE

- Le CCREOS va écrire à la Commission et demander que des échéances spécifiques et définies dans le temps avec des éléments à livrer précis soient intégrées à cet appel d'offres car le délai global de 24 mois à compter du point de réception était estimé trop long.

GESTION DE LA LANGOUSTINE

- Le CCREOS va écrire en urgence à la Commission/ au CIEM pour demander la révision du calendrier des recommandations scientifiques en fonction de la déclaration de position fournie par les représentants irlandais et britanniques.
- Le CCREOS va revoir les prochaines recommandations du CSTEP sur le régime de gestion et les conclusions du benchmark CIEM (WKNEPH) en février 2013. Sous réserve de cette révision, le CCREOS va demander le retrait des conditions particulières ainsi qu'une augmentation du TAC.



RAPPORT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX AVEC LE CIEM SUR LES STOCKS DONT LES DONNÉES SONT LIMITÉES

- Sous réserve du consentement du CIEM, le CCREOS va faire circuler les documents présentés au MIRAC 2013.

MERLU, LOTTE ET CARDINE

- Le CCREOS va mettre en place un groupe de discussion pour examiner les problèmes spécifiques à ces trois stocks au cours du premier semestre de 2013. Des experts scientifiques pertinents seront invités. Le groupe de discussion examinera en particulier le merlu du nord, la lotte dans les zones VI et VII et la cardine en zone VII. Des considérations relatives à la pêche mixte seront examinées en détail également car le CIEM a démarré un travail dans ce sens.

AUGMENTATION DES COÛTS ASSOCIÉS À L'UTILISATION DU LIVRE DE BORD ÉLECTRONIQUE

- Juan Carlos Corrás a accepté de rédiger un courrier provisoire pour la Commission au nom du CCREOS évoquant les questions soulevées ci-dessus. Ceci va inclure la possibilité de coûts de transmission des données et de coûts de communication par satellite maximum pour les navires de pêche en Europe lorsque ces communications dérivent des règlements de contrôle. Ceci a pour objectif d'assurer des conditions équitables entre les flottilles nationales et de réduire le fardeau économique des coûts associés à l'utilisation des livres de bord électroniques.

La réunion s'est terminée à 18h00.

ANNEXE I. LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES		
Prénom	Nom	Organisation
Jesús	Lourido	Puerto de Celeiro S.A. – Président
Paul	Trebilcock	Cornish FPO - Rapporteur
Bertie	Armstrong	Président du CCREOS
Victor	Badiola	OPPAO-CEPESCA
René-Pierre	Chever	CDPMEM Finistère
Luc	Corbisier	SDVO
Juan Carlos	Corrás Arias	Pescagalicia-Arpega- Obarco
Debbie	Crockard	Seas at Risk
John	Crudden	European Anglers Association
Barrie	Deas	NFFO
Caroline	Gamblin	CNPMEM
Marc	Ghiglia	UAPF
Antón	González	Wales and West Coast FPA
Hugo	González	ANASOL/ARVI
André	Gueguen	OPOB – Vice-président GT2
John	Lynch	Irish Fishermen's Org.
Kevin	McDonnell	West of Scotland FPO
Francis	O'Donnell	Irish Fish PO
Sean	O'Donoghue	Kyllibegs FO

CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales
Groupe de travail 2 – Ouest de l'Irlande et mer Celtique
Paris, 30 janvier 2013

MEMBRES (suite)		
Prénom	Nom	Organisation
Eibhlin	O'Sullivan	Irish South West FPO
José Luis	Otero	Lonja de la Coruña S.A.
Jacques	Pichon	ANOP-PMA
Jim	Portus	South West FPO
Mercedes	Rodríguez Moreda	OPP-07-LUGO
Caitlín	Uí Aodha	ISEFPO

OBSERVATEURS / EXPERTS		
Prénom	Nom	Organisation
Rodrigo	Ataide Días	DG MARE – Commission Européenne
Alain	Biseau	IFREMER France
Emiel	Brouckaert	Rederscentrale
Kara	Brydson	RSPB – Birdlife
Stephen	Cederrand	Agence européenne de contrôle des pêches (ACCP)
Ramón	De la Figuera	Administration espagnole
Roy	Griffin	Commission européenne
Michael	Keatinge	BIM - Irlande
Daniel	Lefèvre	CNPMEM Basse Normandie – Président GT3
Alan	McCulla	ANIFPO – Président GT4
Rémi	Méjeczaze	DPMEM France - MS rep.

CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales
 Groupe de travail 2 – Ouest de l'Irlande et mer Celtique
 Paris, 30 janvier 2013



SECRETARIAT CCREOS		
Joanna	McGrath	Adjoint exécutif
Alexandre	Rodríguez	Adjoint exécutif – Coordinateur politique

CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales
Groupe de travail 2 – Ouest de l'Irlande et mer Celtique
Paris, 30 janvier 2013